



Comment récupérer sa part d'un prêt familial ?

Par **psycharmor**, le **28/03/2008** à **13:49**

Un premier projet commun de revalorisation d'un bien immobilier nous avait amenés à partager des frais par tiers (soit 2500€ chacun) Depuis, mes frère et soeur ont rompu l'accord et je voudrais récupérer mon investissement . Trop confiant, ou léger, je n'avais pas songé à leur faire signer une quelconque reconnaissance. Depuis , ils font la sourde oreille malgré mes lettres de relance . Quelle démarche me conseillez-vous?

Par **Visiteur**, le **30/03/2008** à **19:52**

Bonsoir,
Malheureusement, vous n'avez aucun document ! difficile dans ce cas de faire valoir vos droits.
Qu'aviez vous payé avec ces fonds ?